La République du Centre, 18 mai 2019

ÉLECTIONS EUROPÉENNES ■ À huit jours du scrutin, focus sur une organisation puissante mais méconnue

L'Europe entière, rue Alsace-Lorraine

L'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe, aux 3.000 collectivités adhérentes en France, siège à Orléans. Présentation.

Florent Boisnon
florent.boisnon@centrefrance.com

Entrer dans l'immeuble-cossu du n°20, de la rue Alsace-Lorraine, à Orléans, c'est pousser la porte de 150.000 collectivités territoriales européennes. Si, si, pas moins.

C'est là que siège la discrète Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), section française du Conseil des communes d'Europe. À une semaine des élections européennes, focus sur cette puissante organisation, basée à Orléans depuis 1992.

ACTEURS. L'association, dirigée par le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Christophe Chaillou, emploie onze personnes. PHOTO ERIC MALOT

C'EST QUOI, L'AFCCRE ?

L'histoire débute en 1951. « Le projet européen est alors en débat en France, mais uniquement entre politiques et diplomates, retrace Philippe Tarrisson, directeur du pôle échanges et partenariats. Une cinquantaine de maires, essentiellement d'anciens Résistants, des figures nationales (Édouard Herriot ; Jacques Chaban-Delmas...) se rassemblent pour participer à cet élan européen. Deux sujets d'intérêt se dégagent alors. D'abord, l'autonomie locale, la libre administration des collectivités territoriales, à une époque où c'est l'État qui décide de tout dans les régions. La charte des libertés communales est créée, et sera reprise par le Conseil de l'Europe. Elle prône suffrage universel, autonomie financière... L'autre projet, c'était développer l'esprit européen, via les jumelages. Échanger, se rencontrer entre Européens à une époque où les gens qui voyageaient étaient peu nombreux. » Aujourd'hui, le budget de la structure est de 1,2 million d'euros, principalement venus des 1.000 collectivités adhérentes en France. À titre d'exemple, la Métropole d'Orléans verse 5.185 euros par an à l'AFCCRE, en échange de conseils et formations à ses agents, notamment.

> ■ **« Le débat politique n'est pas bon »**
>
> **« Il y a un problème de communication sur ce qu'apporte l'Europe dans les territoires, souffle Philippe Tarrisson. Le débat politique n'est pas bon, les plus virés (Pro-de-Calais ; ironie) sont ceux qui votent le moins aux Européennes. » « On ne parle même pas dans le débat actuel des discussions en cours autour du futur budget européen, observe Christophe Moreau, directeur du pôle territoires. C'est 960 milliards sur sept ans, et ça n'est jamais évoqué ! »**

SES MISSIONS

L'organisation, membre du tentaculaire Conseil des communes et régions d'Europe, peut aider à la création de jumelages, mais aussi faciliter l'échange de compétences. Par exemple, Orléans échangeant son savoir sur le risque inondation avec une commune similaire.

L'autre mission est technique. L'AFCCRE aide les collectivités à monter des dossiers financiers européens et dispense des formations pour leurs agents, sur les réglementations européennes notamment. Un peu abstrait ? Moins quand on sait que les fonds européens représentent, par exemple, pour la région Centre-Val de Loire, principale bénéficiaire, près de 700 millions d'euros sur la période 2014-2020, via l'aide aux entreprises, aux associations, le développement durable...

Enfin, l'AFCCRE fait aussi du lobbying pour influer sur la réglementation. Elle a un rôle de représentation des collectivités adhérentes et se veut militante du projet européen. Sans cautionner tout ce qui y est fait.

POURQUOI ICI ?

« On était à Paris, au début des années 1990, une époque où les équipes devaient être étoffées, et on cherchait de nouveaux locaux pas loin, se souvient Philippe Tarrisson. Le directeur d'alors était un Orléanais, François Zaragoza *(président du Mouvement européen dans le Loiret)*, qui connaissait bien le maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur. Ce dernier a facilité notre arrivée rue Alsace-Lorraine (d'abord au numéro 20, puis au 20). » Depuis 2007, l'AFCCRE est dirigée par Christophe Chaillou, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle. ■

Phoca PDF